

APPEL A PROJETS Fondation ARC AIDES INDIVIDUELLES JEUNES CHERCHEURS 2019

Doctorants en 4^{ème} année de thèse

Site de soumission : <http://gap.recherche-cancer.net/appels-a-projets>

Contact : ai@fondation-arc.org

Date limite de saisie en ligne : **Judi 14 février 2019 avant midi**

1. Contexte et objectifs

Chaque année, dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche en cancérologie, la Fondation ARC soutient des projets de recherche ambitieux et originaux dans le cadre de ses appels à projets « Aides Individuelles jeunes chercheurs ». Ces projets peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer, depuis la recherche fondamentale et translationnelle jusqu'à la recherche clinique incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

Le présent appel à projets « Doctorants en 4^{ème} année de thèse » a pour objectif de soutenir les jeunes chercheurs pour leur permettre de finaliser leurs travaux de thèse de doctorat dans les meilleures conditions.

Le financement, attribué pour une durée de 6 ou 12 mois couvre le salaire du doctorant dans le cadre de la réalisation de son projet de recherche en cancérologie et de la préparation du doctorat d'université français.

- Le jeune chercheur et sa structure de recherche doivent se conformer au règlement éthique en vigueur.
- La demande de prolongation au-delà de la 3^{ème} année de thèse devra être solidement argumentée et un calendrier prévisionnel des tâches à accomplir sera détaillé dans la demande.
- La future date de thèse prévue doit être indiquée. Le financement peut être conservé au-delà de la date de soutenance à condition que le lauréat se consacre entièrement à la finalisation de ses travaux de recherche dans le laboratoire d'accueil.

2. Soutien proposé par la Fondation ARC

Critères de recevabilité

- Profil requis : Doctorant en 3^{ème} année de thèse, demandant le soutien pour la 4^{ème} année de thèse d'université
- Candidat de formation scientifique ou médicale (médecine, pharmacie ou vétérinaire).
- Inscription dans une université française.
- Laboratoire d'accueil situé en France ou à l'étranger.
- Le candidat s'engage à se consacrer pleinement à son projet de recherche pendant toute la durée du financement de la Fondation ARC. Le décret du 23 avril 2009 relatif au contrat doctoral prévoit toutefois, avec l'accord de l'organisme employeur, que les activités confiées au doctorant contractuel peuvent également inclure des vacances pour du monitorat ou du conseil.

Modalités de financement

- Durée de financement : 6 ou 12 mois (la date d'obtention du diplôme ne peut être antérieure à la date du début du financement).
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : Université d'inscription ou de rattachement située en France.
- Prise d'effet en session de printemps 2019 : entre le 1^{er} septembre 2019 et le 1^{er} mars 2020.
- Montant du financement : environ 32 000 € versé à l'organisme employeur comprenant le salaire brut et les cotisations patronales selon la grille de l'organisme gestionnaire qui établit le contrat de travail et correspondant à l'allocation de recherche du Ministère au 1^{er} septembre 2016 (salaire brut mensuel de 1 768 €).

3. Sélection des projets

Procédure de sélection

Après vérification de leur éligibilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature sont soumis à l'expertise par les Commissions nationales thématiques. Tous les dossiers de candidature sont expertisés dans le respect de la charte de déontologie et de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis par la Fondation ARC.

Après expertise et classement par les Commissions nationales thématiques, les dossiers sont soumis au Conseil scientifique. La liste finale validée par le Conseil scientifique est proposée au Conseil d'administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

Critères de sélection

Les demandes de financements émanant de la même équipe pourront faire l'objet d'un arbitrage particulier.

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité.
- Le demandeur : formation et diplômes, publications, plan de carrière, motivation.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en cancérologie.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la

méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes).

- Justification de la demande de soutien en 4^{ème} année de doctorat (motivation, plus-value de la 4^{ème} année de financement, justification du calendrier prévisionnel, etc).

4. Conditions d'application

Mise en place du financement

- Les aides doctorales ne sont pas cumulables avec des financements d'autres organismes financeurs. Les candidats ayant formulé des demandes auprès de plusieurs organismes pour la même période ou une partie de cette période doivent, en cas d'obtention, faire connaître le plus rapidement possible leur choix à la Fondation ARC. Si le choix ne se porte pas sur la Fondation ARC, le financement est caduc et ne peut être reporté. Toute candidature ultérieure fera l'objet d'un dossier de candidature à constituer et à présenter de nouveau suivant le calendrier fixé par la Fondation ARC.
- L'organisme employeur devra être prioritairement l'université d'inscription ou de rattachement située en France. Il appartient au bénéficiaire du financement de vérifier auprès de son organisme employeur que son laboratoire d'accueil est compatible et peut y être rattaché. En cas de difficulté de mise en place du financement, la Fondation ARC ne pourra être tenue responsable si cette condition n'est pas remplie.
- Le salaire brut et les cotisations patronales sont à la charge de la Fondation ARC par convention avec l'organisme employeur qui établit le contrat de travail.
- Le décret du 23 avril 2009 relatif au contrat doctoral prévoit, avec l'accord de l'organisme employeur, que les activités confiées au doctorant contractuel peuvent être exclusivement consacrées à la recherche mais également inclure d'autres tâches : enseignement, information scientifique et technique, valorisation de la recherche, missions de conseil ou d'expertise pour les entreprises ou les collectivités publiques.

Changement de situation administrative ou/et de thématique

Tout changement de situation administrative ou de thématique intervenant pendant la période de financement devra être notifié à la Fondation ARC dans les meilleurs délais par email à l'adresse : suivi-ai@fondation-arc.org (exemple : recrutement par un organisme, abandon du projet...).

En cas d'obtention du diplôme de doctorat d'université pendant la durée du contrat, la poursuite de l'activité est autorisée dans le laboratoire jusqu'au terme du financement accordé, sauf démission pour un autre projet. Le candidat informera la direction scientifique de la date de soutenance du diplôme et la poursuite éventuelle dans le laboratoire, par email (suivi-ai@fondation-arc.org).

Evaluation des projets financés

Au terme de la période de financement, un rapport d'activité sera demandé par la Fondation ARC. Les publications et communications issues du projet devront être jointes à ce rapport.

Règles de communication

Toute communication écrite (mémoire, poster, publication, ...) ou orale (séminaire, congrès, ...) concernant les résultats du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner la participation financière de la Fondation ARC.

Les publications issues des projets financés par la Fondation ARC devront citer le financement dans les remerciements : « This work has been supported by the Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (grant n°) »

Le « résumé grand public » est essentiel pour que le grand public qui participe au financement des projets soit informé des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant les donateurs, les adhérents et le grand public en général.

5. Calendrier de l'appel à projets

	Session de Printemps 2019
Ouverture de l'appel à projets	Mi-décembre 2018
Date limite de dépôt des dossiers	Judi 14 février 2019 à midi
Réunion du Conseil d'Administration	07 mai 2019
Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC Notification par e-mail au candidat et à son responsable scientifique (aux adresses e-mails indiquées dans le dossier de candidature).	Mi-mai 2019
Mise en place des financements	4 ^{ème} trimestre 2019

6. Modalités de soumission

Seul le dossier validé sur internet aura valeur de candidature (aucune impression papier du dossier ne sera demandée par courrier).

Le dossier doit être rempli en ligne sur la page internet:

<http://gap.recherche-cancer.net/appels-a-projets>

La composition du dossier est disponible en annexe de ce document.

Le dossier peut être présenté en anglais ou en français. Seule la « fiche résumé grand public » doit impérativement être en français.

Le candidat peut modifier son dossier de candidature autant de fois qu'il le souhaite jusqu'à la date de clôture de la session. **Le dossier de candidature ne sera pas expertisé tant qu'il n'est pas validé par le candidat.**

A la validation du dossier en ligne, un accusé de réception sera adressé au candidat par e-mail.

Attention, une fois validé, le dossier ne peut plus être modifié.

Les mises à jour intervenant après la date de clôture peuvent être téléchargées sous forme d'ANNEXE¹ au dossier jusqu'à la date du Conseil d'Administration.

- L'évolution des publications (publications acceptées ou en révision favorable). Joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception.
- Un changement de situation administrative
- **Joindre le rapport du comité de suivi de thèse en ANNEXE du dossier, si disponible**

Pour toute information complémentaire :

ai@fondation-arc.org

¹ Il vous suffit d'aller dans votre espace puis « mes candidatures » et de cliquer sur le (+) jaune afin d'ajouter une ou plusieurs annexes. Les pièces jointes doivent être au format PDF et de taille inférieure à 3Mo.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A saisir sur internet <http://gap.recherche-cancer.net/appels-a-projets>

Le dossier peut être présenté en anglais (Seule la « fiche résumé grand public » doit impérativement être en français).

NB : Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces non compris

Résumé dossier

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*
- Résumé du projet de recherche faisant l'objet la demande à la Fondation ARC (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.)* (1 200 caractères)
- Résumé du projet de recherche en cours (si différent du projet de recherche faisant l'objet de la demande à la Fondation ARC) (1 200 caractères)
- Mots clés [liste à saisir dans la page identification scientifique]

Porteur du projet

- Coordonnées du porteur de projet*
- Formation*
- Objectifs de carrière envisagés par le candidat (255 caractères)
- Curriculum vitae complet* (5 000 caractères)
- Liste des publications du candidat* (1 600 caractères). En chronologie inverse ; au format Medline⁽ⁱ⁾ ; nom du candidat souligné ; titre développé.
NB : Pour les publications en révision ou sous presse, joindre la copie de la lettre de l'éditeur et l'abstract correspondant. A défaut de publications, le candidat est autorisé à présenter les publications soumises ; dans ce cas, joindre l'abstract envoyé à l'éditeur et l'accusé de réception.
- Téléchargement de 5 publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5 Mo).
- Lettre de motivation du candidat exposant les raisons du choix du laboratoire d'accueil, le plan de carrière envisagé et l'intégration de l'expérience par la suite * (3 000 caractères)

Identification scientifique

- Classifications CSO⁽ⁱⁱ⁾ (Common Scientific Outline) associées au projet de recherche*
- Thématiques et disciplines associées/associables au projet de recherche*
- Mots-clés*
- Localisations cancéreuses associées/associables au projet de recherche*

Description du projet scientifique

- Description des travaux envisagés (hypothèses, méthodologie, résultats attendus, bibliographie), en mettant en évidence le contexte scientifique, les enjeux, la pertinence en cancérologie, l'aspect innovant et la faisabilité du projet, en se limitant strictement à la durée du financement demandé* (10 000 caractères).
- *Si ce texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image et les télécharger comme indiqué. (Fichier au format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 3Mo).*
- Échéancier précisant par semestre les étapes clés et les résultats attendus* (5 000 caractères)

Laboratoire

Laboratoire d'accueil (pour la réalisation du projet)

- Coordonnées*

- Responsable de l'encadrement du candidat dans le laboratoire*
- Directeur du laboratoire*
- Responsable de l'équipe (si différent du directeur du laboratoire)
- Bref curriculum vitae et liste des publications majeures au cours de 5 dernières années du responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil* (10 000 caractères)
- Liste des publications majeures de l'équipe du laboratoire d'accueil au cours des 5 dernières années* (10 000 caractères). En chronologie inverse ; au format Medline⁽ⁱ⁾ ; nom du candidat souligné ; titre développé
- Organigramme succinct (sous forme de liste) du laboratoire permettant de situer l'environnement scientifique du candidat ; préciser noms et qualités (enseignants-chercheurs, etc.)* (5 000 caractères)
- Liste des autres candidatures déposées par l'équipe ou le laboratoire auprès de la Fondation (*nom, prénom, type d'aide demandée et intitulé du projet de recherche, en distinguant ceux qui rejoignent l'équipe et ceux qui la quittent*) (5 000 caractères)

Laboratoire d'origine (précédent laboratoire avant de débiter le projet)

- Coordonnées
- Responsable de l'encadrement du candidat dans le laboratoire
- Directeur du laboratoire
- Responsable de l'équipe (si différent du directeur du laboratoire)
- Liste des publications majeures de l'équipe du laboratoire d'accueil au cours des 5 dernières années (10 000 caractères). En chronologie inverse ; au format Medline⁽ⁱ⁾ ; nom du candidat souligné ; titre développé

Financement

- Durée de financement demandée*
- Date souhaitée de prise d'effet*
- Coordonnées de l'organisme gestionnaire des fonds*
- Cette demande est-elle présentée également à d'autres organismes ?*
- Ressources financières avant la période de prise en charge demandée à la Fondation ARC (financements perçus par le candidat au cours des 3 dernières années)*

Pièces jointes (les fichiers doivent être au format pdf d'une taille inférieure à 3 Mo)

- Lettre d'acceptation motivée du directeur du laboratoire d'accueil signée par le directeur du laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil signée par le responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil*
- **Joindre le rapport du comité de suivi de thèse s'il est disponible, sous forme d'ANNEXE après validation du dossier de candidature**

Rapport d'activité (si le porteur a déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC)

- Type de financement* : montant, date et durée
- Titre du projet en français * (500 caractères)
- Objectifs du projet* (1 300 caractères)
- Réalisation de ces objectifs* (3 000 caractères)
- Liste des publications* (2 000 caractères)
Téléchargement de 5 publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5Mo). Pour les publications sous presse, joindre obligatoirement la copie de la lettre de l'éditeur.
- Autres communications liées au projet financé* (500 caractères)
- Commentaires (500 caractères)

Fiche résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français)

- Titre de projet publiable sur tout support de communication* (500 caractères)
- Contexte de la recherche* (2 000 caractères)
- Résumé de la recherche* (1 200 caractères)
- Enjeux en matière de cancérologie et de santé publique* (500 caractères)

Validation du dossier

Validation finale du dossier

Attention : La candidature ne sera pas enregistrée tant que le dossier n'est pas validé par le candidat.

Le candidat peut modifier son dossier de candidature jusqu'à la date de clôture de la session.

Attention, une fois validé, le dossier ne peut plus être modifié. Toute mise à jour intervenant après la date de clôture peut être téléchargée sous forme d'annexe jusqu'à la date du Conseil d'Administration (publications acceptées ou en révision favorable, changement de situation administrative etc.)

***saisie obligatoire**

ⁱ Il s'agit du format le plus couramment utilisé lors des consultations de la base de données Medline. Pour Pubmed il s'agit du format «summary» (tous les auteurs, titre, journal, année, volume, pages).

ⁱ Pour plus d'informations sur la classification CSO voir <https://www.icrpartnership.org/CSO.cfm>